

COMMUNIQUÉ

À l'attention du directeur de l'information
Pour diffusion immédiate
Montréal, le 15 décembre 2021

VARIANT OMICRON : LES TENANCIERS DE BAR ET RESTO-BAR EN PAIE LE PRIX

Alors que les tenanciers de bars et de resto-bar commençaient à peine à se relever du désastre causé par les vagues précédentes de la pandémie liée à la Covid-19, le variant Omicron les frappe de plein fouet.

Les annonces de nouvelles restrictions sanitaires s'enchaînent au fil que le nombre de cas Omicron confirmés se multiplient, dont celles du gouvernement fédéral à l'effet que les voyages à l'étranger non-essentiels sont, de nouveau, non-recommandés en plus de la fermeture des frontières avec certains pays.

Résultat : le variant Omicron lance un vent de frayeur dans le pays et les effets s'en font déjà ressentir : les gens sont tétanisés, et pour cause.

Ces appréhensions ont un impact direct sur les bars et les resto-bars de la province, lesquels ont arrêté de compter le nombre d'annulations de réservation qu'ils reçoivent depuis la dernière semaine.

Leurs membres étant laissé sans aucune aide financière du gouvernement fédéral depuis le 23 octobre 2021, la Corporation des Propriétaire de Bars, Brasseries et Tavernes du Québec et l'Union des Tenanciers de Bars du Québec, via leur président respectif, messieurs Renaud Poulin et Peter Sergakis, se sont adressés aujourd'hui au Premier ministre du Canada, l'honorable Justin Trudeau, pour lui demander que l'adoption du projet de loi C-2 soit accélérée, celui-ci n'ayant toujours pas atteint l'étape de la troisième lecture à la Chambre des communes, et pour que les critères de qualification et les barèmes de calculs des subventions soient assouplis considérant les difficultés économiques additionnelles qui découlent de l'arrivée de ce nouveau variant Omicron, responsable de la recrudescence mondiale de la pandémie liée à la Covid-19!

-30-

Renseignements : Renaud Poulin, président de la Corporation des Propriétaires de Bars, Brasseries et Tavernes du Québec : (514) 928-4757 et Peter Sergakis, président de l'Union des Tenanciers de Bars du Québec: (514) 867-9088